

Fiche technique

NOVO DECAP'WAX NON MOUSSANT

Code :
INDUN

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide
Couleur : jaune
Odeur : in situ
pH à l'état pur : > 12
Densité à 20°C : 1,175 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 25/05/2004
Date de révision 5 : 21/10/2015

EUROCHIMIC-SOCHIPHARM
Enseigne **ELCOPHARMA**
20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne
Tél: (0)3.86.87.63.63
Fax : (0)3.86.87.35.35
info@elcopharma.com
www.elco-pharma.fr

NATURE CHIMIQUE

- Hydroxyde de sodium
- Sel alcalin de sodium
- Sel d'EDTA
- Dispersant

USAGES ET PROPRIETES

NOVO DECAP'WAX NON MOUSSANT ALIMENTAIRE est un détergent dégraissant de haute concentration, recommandé dans les cas de nettoyages difficiles. Il émulsionne les graisses et les huiles les plus résistantes (hottes de cuisine, sols de garages, pièces mécaniques). Il permet le lessivage de peintures lavables, le lavage de sols cimentés ou carrelés, le décapage d'émulsions autolustrantes, le décollage de papiers peints

- Utilisation manuelle.
- Utilisation mécanique : Autolaveuse

NOVO DECAP'WAX NON MOUSSANT ALIMENTAIRE est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

NOVO DECAP'WAX NON MOUSSANT ALIMENTAIRE s'emploie dilué dans l'eau au moment de l'emploi. Dans les applications manuelles, recouvrir la surface à traiter, laisser agir quelques secondes et rincer ensuite à l'eau.

Lavage avec autolaveuse : 1 à 2%
Lavage manuel : - Lessivage de murs : 2 à 5%
- Dégraissage : 5 à 8%
- Décollage de papiers peints : 10%

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- Eviter les projections sur le verre et l'aluminium, dans l'éventualité rincer immédiatement à l'eau.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage : **SGH05 ; H314**
 Etiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90